

Cours d'initiation à l'instrument pour deux élèves

Le cours en question mettra en route des chansons, des exercices d'audition, des rythmes frappés et le mouvement corporel.

Ce cours sera une initiation à l'instrument et du présolfège.

Nous ferons l'apprentissage des notes.

Ecriture des notes entre et sur les lignes de la portée.

Le rythme étant la base de la musique, chaque enfant utilisera les instruments de percussions tels les djembés, bongos, tablas et bombos, en frappant avec ses deux mains.

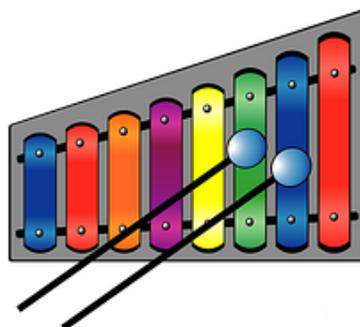
Le développement du côté mélodique se fera avec le grand xylophone de 23 touches que chaque enfant aura à disposition au cours.

Ils apprendront à chanter et à jouer à deux mains des petites mélodies connues, simples, (chansons sur deux, trois notes, progressivement) accompagnés par le piano.

Ils joueront quelques accords majeurs et mineurs (gais ou tristes).

Ils apprendront à maîtriser la gamme de Do majeur.

L'enfant va acquérir tout au long de sa formation un bagage de notions rythmiques et mélodiques, qui lui permettra de prendre peu à peu le chemin de l'instrument seul avec un professeur.



Âge : dès 4 ans

Cours : collectif pour deux enfants uniquement

Jours de cours: lundi, mardi et mercredi

Lieu de cours : Echallens , Place du Château 8

Tarif annuel : pour 30 minutes – CHF 740.- par enfant

Inscription



Prière de renvoyer l'inscription dans son intégralité avec les C.G.



Conservatoire de musique Classique et Actuelle

du Gros-de-Vaud

Inscription

CONDITIONS GENERALES (extrait du règlement)

Inscription à renvoyer à l'adresse du Conservatoire de musique du Gros-de-Vaud
Place du Château 8 - 1040 Echallens ou via courriel (info@cgdv.ch)

Durant la période de congés scolaires, les leçons sont interrompues.
Les absences de l'élève ne sont ni remplacées, ni remboursées.

L'inscription est valable pour une année scolaire complète et se renouvelle tacitement pour l'année suivante.

Tout rappel et frais nécessaires à l'encaissement des finances des cours sera majoré de CHF 30.00 .
La résiliation doit être faite par lettre recommandée avant le 15 mai , pour qu'elle soit acceptée.
Passé ce délai, le montant de l'année suivante sera facturé.

Démission

Aucune démission en cours d'année n'est possible.

La démission en cours d'année n'implique pas le remboursement du prix de l'écolage déjà versé.

La démission en cours d'année n'implique pas la cessation des versements en cas de paiement par mensualités; l'écolage annuel reste dû, même en cas de paiement par mensualités.

Finance de cours

Les frais de gestion s'élevaient à CHF 40.- pour l'année scolaire , payable dès réception.

Les écolages sont annuels, payables en deux fois. L'écolage est payable par semestre, d'avance (premier versement fin août et deuxième versement fin février **et non fin mai**).

Le paiement par mensualités est possible avec demande écrite auprès du Conservatoire, au maximum 10 mensualités (premier versement fin août et dernier versement fin mai).

Le paiement par mensualités est majoré de deux francs supplémentaires par mois et se paie un mois à l'avance.

Le non paiement d'une mensualité est taxé de trente francs supplémentaires pour le mois en retard et l'entier de l'écolage de l'année devient exigible.

En cas de retard de paiement d'une échéance, l'entier de l'écolage du semestre , voire de l'année devient exigible.

Lors de l'envoi du premier rappel, un montant supplémentaire de CHF 30.- est facturé.

En cas de non règlement à la suite d'un rappel, la facture est remise au service du contentieux et les cours sont suspendus.

En cas de non paiement, cette inscription fait foi de reconnaissance de dette exigible au sens de l'art. 82 LP.C.

Finances

Les cours sont payables d'avance, au Conservatoire de musique du Gros-de-Vaud , au compte de la Banque Cantonale Vaudoise, IBAN CH90 0076 7000 E031 4723 1

Je suis intéressé(e) par un cours de musique.

J'ai pris connaissance de l'extrait du règlement du Conservatoire et de son écolage.

Nom.....Prénom.....

Date de naissance.....

Adresse.....

NP.....localité.....

Tél :.....Tél prof:.....

Email :.....

Type de cours : individuel.....collectif.....

Instrument.....

Durée en minutes..... date d'entrée.....

Montant de la finance.....

Frais de gestion : CHF 40.-

Facture à adresser à

Adresse.....

Le soussigné déclare avoir pris connaissance des tarifs et règlements.

Il s'engage à les observer et s'inscrit pour une année scolaire complète.

Lieu et date.....

Signature des parents ou du représentant légal

Place du Château 8 - 1040 Echallens -076 503 15 49 - info@cgdv.ch - www.cgdv.ch

Prière de renvoyer l'inscription dans son intégralité avec les C.G.